

## Audioconférence du 14 octobre 2020

Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, et en amont de l'intervention du Président de la République prévue le 14 octobre au soir, la ministre Amélie de Montchalin a invité en urgence les organisations syndicales à une réunion téléphonique le mercredi 14 octobre à 14h.

**Étaient connectés pour la CFDT Fonctions publiques :**  
Mylène Jacquot et Martial Crance.

La ministre souhaitait informer des aménagements qui pourraient être apportés au cadre existant, notamment en matière de télétravail.

La Ministre a donc rappelé, sans dévoiler la teneur des annonces à venir :

**Sur le télétravail :** les instructions sont déjà de renforcer le télétravail à deux ou trois jours par semaine, en incitant au dialogue social et à la remontée de données. A ce jour, sur la FPE (hors EN), 24% des agents ont télétravaillé au moins un jour par semaine. Ce qui est une amélioration. Néanmoins, il faut encore renforcer et inciter les chefs de service à appliquer le plus largement possible les deux ou trois jours hebdomadaires.

Les règles vont être rappelées pour les jauges d'occupation des locaux, pour inciter à la fourniture de repas à emporter dans les cantines, les déplacements professionnels seront peut-être limités.

Les objectifs sont, en tous cas, de protéger au maximum l'ensemble des populations tout en maintenant l'activité économique.

Les foires aux questions seront mises à jour pour l'ensemble des trois versants.

**La CFDT a particulièrement insisté sur :**

- ✓ La nécessité de suspendre sans tarder les **jours de carence**, dans la Fonction publique comme dans le secteur privé. On ne peut plus prendre le risque de voir des gens positifs au Covid continuer d'aller travailler coûte que coûte pour éviter de perdre de la rémunération. Le débat sur sa suppression devra lui aussi finir par être ouvert si on veut avancer sur les questions de qualité de vie au travail, et aussi de qualité du travail.

**Sur les masques :**

- ✓ Nous n'avons pas le niveau de compétences exigé pour avoir un avis éclairé sur la zéolithe d'argent utilisé pour traiter des masques distribués à des agents de l'Éducation nationale et aussi du ministère de l'Économie, des finances et de la relance et peut-être encore à d'autres. Mais la CFDT demande au Gouvernement de diffuser très rapidement des éléments étayés sur la base d'études menées par des équipes scientifiques (labos de recherche, DGCCRF, ...) pour prendre rapidement toutes les mesures qui s'imposeraient si la dangerosité de ce produit était avérée.

.../...

## **Sur le télétravail :**

- ✓ Les difficultés persistantes dans de trop nombreux services, y compris en zones d'alerte maximale à mettre en place le télétravail. Les réticences viennent bien du management. Le guide mis en ligne gagnerait à être diffusé très largement auprès des agents. Pour l'avenir, ces retours d'expérience viendront alimenter la nécessité de former de plus en plus systématiquement au travail qui mixe présentiel et distanciel et cela nous conforte dans le constat que le télétravail ne peut se mettre en place sans penser le collectif.
- ✓ Les instructions devront être très claires, voire contraignantes pour les collectivités. De trop nombreux élus pensent encore pouvoir décider librement de tout, y compris en exposant les agents à des risques qui pourraient être évités.
- ✓ Et pour le versant hospitalier également, nous appelons à des directives très claires car nombre d'agents ont des missions qui pourraient être éligibles au télétravail.
- ✓ La CFDT souhaite que le télétravail ne soit ni imposé ni interdit dès lors qu'il devrait se concilier avec des gardes d'enfants. Pour la CFDT, il n'est pas question d'imposer aux femmes d'être maintenues à l'écart des collectifs de travail, contre leur gré. Dans ce cas, le choix doit être laissé aux agents.
- ✓ Sur l'ensemble des versants, notre demande n'est pas de généraliser systématiquement et sur tout le territoire un retour à du télétravail à 100%. Mais le renforcement du télétravail doit être effectif sur tout le territoire à chaque fois que possible et pour au moins deux ou trois jours par semaine.

## **La Ministre a répondu :**

L'objectif des annonces sera de préserver activités éducatives, économiques et culturelles, d'assurer la sécurité des agents et la continuité du service.

La Ministre veut renforcer l'application de la circulaire sur le télétravail en intervenant auprès des ministères et des SG.

**Sur les cas contact :** la ministre a entendu les demandes de clarifications et a bien relevé les alertes sur les pressions existantes sur certains agents pour limiter les déclarations de cas contacts.

**Sur les masques :** le ministère des solidarités et de la santé a été saisi et conduit une expertise. Le sujet est suivi avec vigilance et exigence.

**Sur le jour de carence :** les demandes ont été relayées. La ministre prend l'engagement de relayer encore ces demandes.

**Sur les prochaines réunions :** il est important de pouvoir maintenir les lieux et temps d'échanges. La DGAFP va enfin être équipée de visioconférence, grâce aux demandes insistantes des organisations syndicales.

Les FAQ reprendront les questions sur la restauration, sur les locaux.

Les lignes directrices sur la reconnaissance en maladie professionnelle seront présentées aux organisations syndicales dans les prochains jours.

La Ministre invitera ses collègues ministres qui ne le feraient pas encore à organiser des échanges avec les organisations syndicales représentatives de leur secteur.

La réunion de suivi de la situation sanitaire programmée lundi 19 octobre est maintenue.